



COMMUNE DE ET A 4987 STOUMONT
ARRONDISSEMENT DE VERVIERS – PROVINCE DE LIEGE
TRAVAUX – AUTORISATION DU BOURGMESTRE

Entreprise : NELLES Frères SA, rue Au-dessus des Trous, 4 à 4960 MALMEDY

En application de l'article 78.1.1° de l'A.R. du 01.12.1975, vous êtes autorisé à placer la signalisation qui vous est imposée par l'A.M. du 07.05.1999.

Dates des travaux : 29/01/24 au 01/03/24

Lieu : Moulin du Ruy n°46

Motif : Travaux de pose de câble et armoire pour Ores

Mesure complémentaire :

Placer une signalisation adéquate : Les signaux A51 (Danger) - A31 (Travaux) - A7 (Rétrécissement de la chaussée) - C43 et limitation de vitesse à 30 km/h - feux tricolores (si nécessaire)

La signalisation sera placée par l'entreprise conformément aux dispositions du Code de la Route et de l'A.M. du 07 mai 1999.

Les signaux devront être masqués ou enlevés pendant la période où leur présence ne serait pas justifiée.

Si ces dates ne pouvaient pas être respectées, l'entreprise devrait en informer au plus vite l'Administration communale.

Des expéditions de la présente autorisation seront transmises :

- Au requérant.
- A la Police Locale de Stoumont.
- Au service des travaux de la Commune de Stoumont (Borgoumont).
- Au chef des ouvriers de la Commune de Stoumont.
- Au service de la communication de la Commune de Stoumont.

Stoumont, 08 janvier 2024.

Le Bourgmestre,


Didier GILKINET

